

---

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION EXCEPTIONNELLE DU COMITE DIRECTEUR – GOLDEN CLUB  
SUBAQUATIQUE**

*Du lundi 20 mars 2023*

**En visioconférence**

---

## Ordres du jour

Sujet I.01 – Projet plongée jeunes en partenariat avec le club de natation du SAL	3
Sujet I.02 – Projet sport santé	4
Sujet I.03 – Féminisation/encadrement	5

**Présidente de séance :** Laure ORTINO

**Secrétaire de séance :** Patricia AUDOUY

<p><b><u>Membres comité directeur présents (15) :</u></b></p> <p>ORTINO Laure (Présidente) AUDOUY Lionel (Président Adjoint et Directeur Technique) DE BREBISSON Jaime (Secrétaire) AUDOUY Patricia (Secrétaire adjointe) LAMBIN Rémy (Trésorier) DAVID Olivier (Directeur NEV) PELLETIER Christophe (Directeur Matériel) FABRIS Ghislaine (Directrice sorties) COURSAT Valérie (Adjointe sorties) BALANCHE Marc (Directeur Biologie) DURAND Gérard (Administrateur) GROSBOIS Guy (Administrateur) MOREL Arnaud (Administrateur) ORTINO Cédric (Administrateur) VANHILLE Yohann (Administrateur)</p>	<p><b><u>Membres comité directeur excusés :</u></b></p> <p>CHRISTOT Florian (Directeur bar et salle) HEMMINOT Joyce (Adjointe bar et salle)</p> <p><b><u>Membres comité directeur absents :</u></b></p> <p>TENNERONI Isabelle (Trésorière adjointe) BEAUDIQUEZ Thierry (webmaster)</p>
--	--

**Le quorum est atteint : 15 membres du comité directeur présents. Quorum atteint quand 2/3 des membres présents (13 membres).**

Les dossiers de demandes de subventions ANS (Agence Nationale du Sport) sont à réaliser pour le 3 avril 2023 au plus tard.

Le Golden Club a souhaité constituer un dossier comprenant différents projets en lien avec les axes prioritaires donnés par la FFESSM et plus particulièrement le rajeunissement de la FFESSM, la féminisation/encadrement, le sport santé. Ces actions sont explicitées dans le projet associatif (*cf annexe n°1*) qui sera à joindre au dossier de subvention.

La subvention ANS ne peut pas être supérieure à 60 % de l'apport total et d'un minimum de 1500 euros. De ce fait, il reste 40 % à la charge du club.

Cette réunion exceptionnelle du comité directeur a été organisée afin de présenter les budgets des projets qui seront intégrés dans le dossier de subventions ANS et de voter la partie restant à la charge du Golden en sachant que certaines lignes budgétaires représentent des charges financières déjà existantes (location lignes d'eau, prise en charge de l'encadrement...).

### Sujet I.01 – Projet plongée jeunes en partenariat avec le club de natation du SAL

Licence Jeune (12 à 16 ans)		27 €			
Licence Jeune (<12 ans)		12 €		Achat Matériel	1500
Assurance responsabilité Individuelle		21 €		Location	264 €
Par plongée (hypothèse 2 élèves par encadrant, un gonflage par jour). Un WE de 4 plongées				Assurance	576 €
Plongée		11 €		déplacement	300 €
Encadrement		3 €			
Gonflage		8 €			
Combinaison		5,50 €			
Total par plongée		27,50 €			
Brevet PE20		15 €			
Frais d'adhésion limité		70 €		cotisation	840 €
Soit, par jeune		243 €		prestation	1 236 € part élève 312 € part encadra
Coût subit par le club					2 388 €
Prise en charge d'une partie de l'encadrement par plongée		3 €			
Prêt du matériel du club (1 Encadrant pour 2 élèves)		10 €			5 028 €
		13 €			
Frais de déplacement moniteurs (20km de la base) sur le WE		50 €			
Achat Matériel supplémentaire (4 blocs 12L)		1500			
Objectif de 12 élèves et 6 encadrants	12 Jeunes	2 916 €			
	6 Encadrant (Club)	612 €			0 €
Coût total		5 028 €			
Demande cotisation		3 017 €			
	<b>CONTRE</b>		<b>ABSTENTION</b>		<b>POUR</b>
	0		0		15

## Sujet I.02 – Projet sport santé

	Prix à l'unité	Total (euros)
Frites piscine en mousse 160 cm (8)	4,5 euros	36
MINI BALLON LIGUE 2 BKT OFFICIEL REPLICA 2023 TAILLE 1 (1)	8 euros	8
PALMES NATATION COURTES SILIFINS TRICOLO BLEU JAUNE 37/38 euros (4)	19 euros	76
PALMES NATATION COURTES SILIFINS TRICOLO BLEU JAUNE 39/40 euros (4)	19 euros	76
PALMES NATATION COURTES SILIFINS TRICOLO BLEU JAUNE 41/42 euros (2)	19 euros	38
PALMES NATATION COURTES SILIFINS TRICOLO BLEU JAUNE 42/43 euros (2)	19 euros	38
Cerceau de 85 cm turquoise (3)	11 euros	33
<b>Total matériel</b>		<b>305</b>
Flyer (250)	0,13 euros	32,5
Frais adhésion limités	36 euros x 6	216
Déplacement encadrant	Voiture 5 CV (0,661 euros/km)	
	25 km x 12 séances	198,3
Location lignes d'eau piscine (2 lignes d'eau) pour 12 séances	3,20 euros/ligne d'eau/heure	76,8
<b>Total</b>		<b>828,6</b>
	Participation 40 % Club	331,44

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	15

### Sujet I.03 – Féminisation/encadrement

	Prix à l'unité	Total (euros)
Stage initiale initiateur (Anaëlle)		45
Examen initiateur (Anaëlle)		50
Stage final formation MF1 (Laure cedric et brice)	780	2340
Sorties CTD - 3 sorties formation MF1 (Laure et cedric) 2 sorties de formation brice	260	2080
Déplacements enseignement théorique formation MF1 (6 temps)(Laure cedric)	56 km (A/R) - Voit 7 CV (0,661 euros)	222,096
Déplacements enseignement théorique formation MF1 (1 temps)(Laure et cedric)	76 km (A/R) - Voit 7 CV (0,661 euros)	50,24
Frais déplacement stage final MF1 (Laure cedric et brice)	876 km (A/R) - Voit 7 CV (0,661 euros)	579,36
Frais déplacement stage final MF1 (péage)(Laure cedric et brice)	41,7 euros x 2	83,4
Sorties CTD - 1 sortie formation MF2 (Anne)	260	260
Stage capitalisation MF2 (Anne)		530
Stage final examen MF2 (Anne)		750
<b>Total</b>		<b>6990,096</b>
	<b>subvention demandée</b>	<b>4 194,0576</b>
	frais des élèves	2796,0384

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	15

**La présidente**

Laure ORTINO



**La secrétaire adjointe**

Patricia AUDOUY



**Le trésorier**

Rémy LAMBIN



## Annexe n°1

# Projet associatif Golden Club Subaquatique St Priestois

## Qui sommes-nous ?

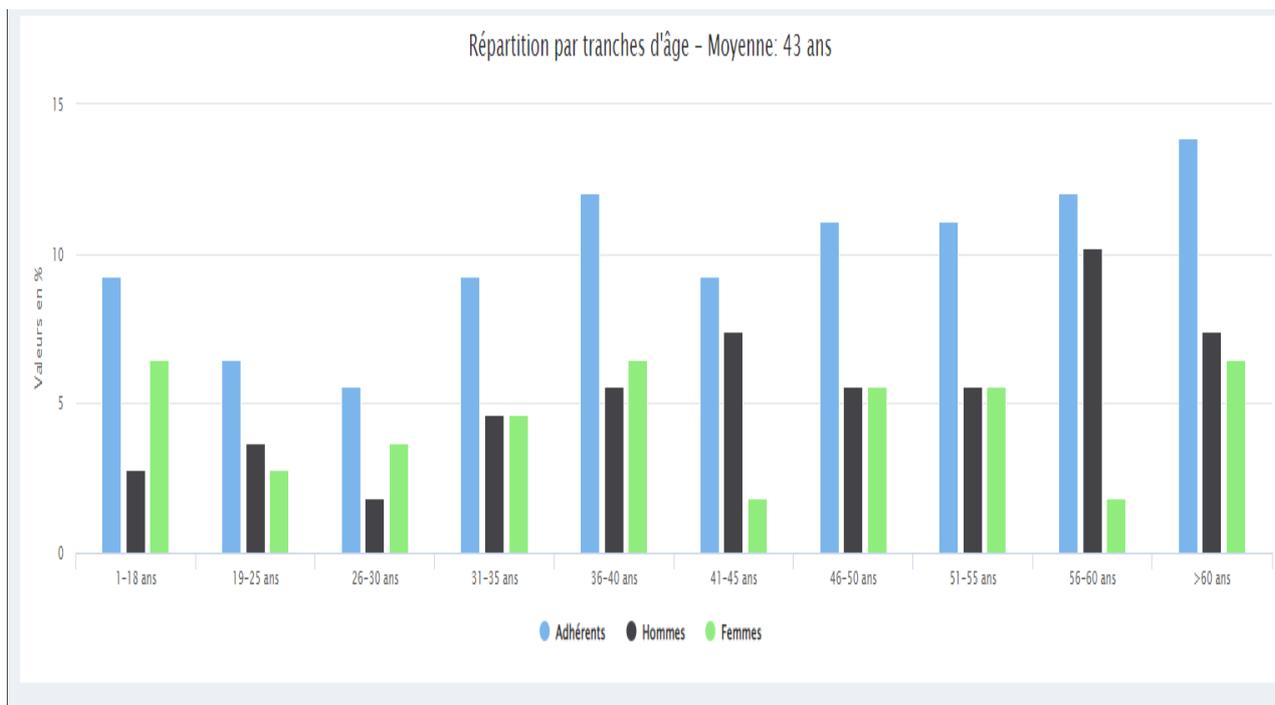
Le golden club subaquatique Saint Priestois est une association loi 1901 créée les 6 août 1969 et affiliée à la FFESSM (Fédération Française Etudes et Sport Sous-Marin) sous le numéro 14690045.

L'association a pour objet la pratique de l'éducation physique et des sports et plus particulièrement de développer et de favoriser, par tous moyens appropriés sur les plans sportif et accessoirement artistique et scientifique, la connaissance du monde subaquatique, ainsi que celle de tous les sports et activités subaquatiques et connexes, notamment la pêche sous-marine, la plongée en scaphandre, la nage avec accessoires pratiquée en mer, piscine, lac ou eau vive.

Son siège administratif se situe au bâtiment le Radar – 9 allée du Château 69800 SAINT PRIEST.

L'activité du club tourne autour de la plongée scaphandre, de la nage en eaux vives et de la biologie subaquatique.

Nous sommes une centaine d'adhérents avec une moyenne d'âge de 43 ans avec une répartition hommes/femmes des adhérents avec respectivement 54,63 % d'hommes et 45,37 % de femmes.



Nous bénéficions de deux créneaux piscine :

- Mardi de 21h à 22h (Centre nautique Mendès France – Saint Priest)
- Jeudi de 20h45 à 22h15 (Piscine les Cannetons – Saint Priest)

La construction d'une extension du centre nautique Mendès France comprenant une piscine de 5 lignes d'eau sur 50 mètres et un bassin bien être est en cours. Ces installations seront dédiées aux scolaires et aux associations et remplaceront la piscine des cannetons dès septembre 2023.

Nos lieux de pratique sont la base nautique de Sault Brenaz, Saint Pierre de Bœuf, les rivières naturelles (L'Isère, la Dranse, le Doron.....), pour la nage en eaux vives et la mer, les lacs (lac du Bourget et Annecy), la fosse de Meyzieu ainsi que le plan d'eau de Chamagnieu situé à environ 25 km de Saint Priest pour la plongée et la nage en milieu naturel.

## Nos valeurs

### *Convivialité, Partage et Bienveillance.*

Ces dernières années ont été difficiles. Le club vit essentiellement autour de la piscine et des échanges post piscine.

La fermeture des piscines et le non-accès aux locaux avait impacté fortement notre effectif malgré des animations par Visio conférences. Nous avons perdu environ 20% de nos adhérents.

Grace à des actions de promotions (Facebook, Google, Le progrès, le magazine de la ville « Couleur », forum des associations...) ainsi que l'aide des acteurs de la municipalité (service des sports), nous avons pu retrouver notre effectif d'avant covid.

En fort lien avec l'OMS de Saint Priest, nous avons eu la possibilité de regrouper nos locaux Compresseur, Matériel et Administratif sur un même site (le Radar) avec une facilité pour se garer et à proximité de la piscine des Cannetons. Ceci nous a fortement aidé pour la reprise de notre activité et de la convivialité post COVID. Toutefois, ces locaux restent très étroits pour le nombre d'adhérents du club.

## Les grands domaines d'activités

Pour la nage en eaux vives, au-delà de faire découvrir notre activité et de descendre les plus belles rivières de France, notre club participe aux compétitions nationales de slalom et de descente et a pour objectif de se situer sur le podium de toutes les catégories et devenir le meilleur club NEV de France. Le club forme des nageurs à partir de 8 ans.

Nos encadrants font partie de l'élite française et organisent également des événements liés à l'activité, des formations d'élèves et de cadres.

Le Golden Club a aussi participé au Championnat du monde de nage en eau vive en octobre 2018, qui se tenait à Queenstown en Nouvelle Zélande (Riverboarding World Championship).

Pour la plongée, au-delà d'aller plonger en Lac ou en Mer, notre club a pour objectif de faire découvrir les multiples facettes de notre activité (plongée technique, Photos, Bio...). Nous avons la capacité de pouvoir former tous les niveaux existants au sein de notre fédération que ce soit au niveau plongeur ou encadrant.

Le Golden Club est adhérent de Longitude 181, association de protection des océans.

Nous avons la volonté d'être un acteur local et régional, pour cela nous avons parmi nos membres la secrétaire et le président adjoint du comité départemental du Rhône ainsi que le président et le président adjoint du comité technique départemental et nous sommes en plus membre du comité directeur de l'Office du Mouvement Sportif de Saint Priest.

De plus, de nombreux encadrants plongée (technique - biologie) et nage en eaux vives interviennent régulièrement dans les formations et examens au niveau départemental voir régional pour certains.

Nous voulons aussi rester à un haut niveau de la photographie sous-marine avec comme exemple Jean-Raphael Tordoir qui a obtenu le 1er prix au 40ème championnat de France de photo sous-marine qui s'est déroulé fin août 2021 à Marseille. Pour faire découvrir cette activité, nous avons organisé une exposition en 2017 à l'aquarium de Lyon rassemblant des photos sous-marines de nos adhérents.

## Nos moyens humains

Le Club a la chance d'avoir de nombreux encadrants permettant de pouvoir dispenser presque l'ensemble des formations en plongée, nage en eau vive et biologie subaquatique.

En plongée : 1 instructeur régional, 1 MF2, 5 MF1, 12 initiateurs.

En Nage en Eau Vive : 1 instructeur national (le seul de la région), 2 MF1, 2 initiateurs.

En Environnement/biologie subaquatique : 1 FB2 et 1FB1.

Pour qu'un club fonctionne, d'autres bénévoles sont impliqués dans l'organisation des sorties, la gestion du matériel, la partie convivialité, la gestion du site du club.

## Nos moyens matériels

Le Golden Club dispose de tout le matériel nécessaire pour pouvoir débiter en plongée et en Nage en Eau Vive, cela permet aux nouveaux membres de s'essayer à nos activités à moindre coût et d'acquérir petit à petit son matériel personnel.

Le Club dispose aussi d'un compresseur (propriété de la mairie) permettant de gonfler nos bouteilles de plongée.

Nous avons pour projet de renouveler une partie de notre parc matériel afin de disposer d'outils d'actualité.

## Notre santé financière

Le Golden Club a une santé financière saine avec des fonds propres autour de 25 000€, la saison 2021-2022 a été plus difficile car pour relancer les activités du club et compenser les périodes COVID l'adhésion avait dû passer de 94€ à 96 euros.

## Les formations engagées sur la saison 2022/2023

En formation plongée : 12 Niveaux 1, 12 Niveaux 2, 4 préparations à l'Initiateur, 4 préparations au MF1 et 1 préparation au MF2.

En formation nage en eaux vives : 3 nageurs niveau 1, 3 nageurs niveau 2, 7 nageurs niveau 3 (en collaboration avec la commission NEV AURA), 1 RIFANEV.

En Environnement et biologie subaquatiques : 8 personnes en Formations PB1.

## Nos orientations

Notre ambition première est d'offrir au sein de notre club une multitude d'activités subaquatiques s'adressant à tous les profils de notre collectivité : du jeune au sénior, du sédentaire au sportif. Depuis plusieurs années, nous avons plusieurs sections telles que la plongée, l'environnement et la biologie sous-marine, la nage en eaux-vives qui fonctionnent très bien. Nous souhaiterions élargir nos sections vers de nouvelles activités telles que la plongée sportive en piscine. Nous souhaiterions également élargir notre public vers les jeunes et les sédentaires.

Le Golden club, conscient de l'enjeu de santé publique que représente l'activité physique dans la prévention de certaines pathologies, a souhaité participer à la stratégie nationale sport santé déclinée par le ministère de la solidarité et de la santé et le ministère du sport. Le plan de développement national de la FFESSM a aussi inscrit cet axe pour l'olympiade en cours et a mis en place des formations d'encadrants sports santé.

Suite à la formation de deux encadrants au sport santé en février 2022, nous avons pour projet d'ouvrir une section sport santé (Santé Bien-être et Sport sur ordonnance).

De plus nous nous sommes rapprochés du club de natation SAL de Saint Priest afin d'élaborer un partenariat pour faire découvrir et former un jeune public à nos activités.

Le club ayant un instructeur régional et un MF2, cela nous permet de former, entre autres, des MF2, des MF1 et de plus les 4 MF1 tuteurs d'initiateur assurent la formation des initiateurs.

## La mise en œuvre des actions

### Sport santé

L'activité se déroulera sur le créneau piscine du mardi soir (21h à 22h) avec utilisation d'une partie de la piscine correspondant à 6 lignes d'eau de 25 mètres avec 80 cm d'eau d'un côté et 1m80 de l'autre. Cette organisation de l'espace sera à adapter avec les nouvelles installations.

L'effectif du groupe prévu est de 6 adultes maximum afin de pouvoir prendre en compte les besoins de chacun et d'accompagner au mieux leur progression.

Ce groupe sera encadré par un encadrant sport santé.

L'activité se déroulera sur 12 séances alliant nage avec palmes, apnée, plongée sous-marine. Il est possible d'effectuer une séance de découverte. La prise en charge débutera par un bilan comprenant différents tests permettant l'évaluation de la condition physique, de la motivation.

Il sera remis à chaque participant un carnet de suivi sport santé.

Le tarif sera de 63 euros comprenant 43 euros de licence adulte et 20 euros d'adhésion. La licence fait office d'assurance en responsabilité civile. Il est possible de souscrire une assurance individuelle.

Des partenariats ont été amorcés avec le centre anti-cancéreux Léon Bérard et plus particulièrement Monsieur RONGONDRY Rodolf, responsable activité sport adapté.

D'autres partenariats pourront être envisagés avec l'association des greffés rénaux de Saint Priest et la maison de santé Saint Priest Bel air.

L'activité sport santé du Golden club a fait l'objet d'un enregistrement au niveau de l'association DAHLIR (Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers les Loisirs Intégrés et Réguliers) et plus particulièrement le DAPAP (Dispositif d'Accompagnement vers la Pratique d'Activités Physiques) afin de figurer dans l'annuaire sport santé de la région AURA.

Enregistrement aussi au niveau de la FFESSM et de l'OMS de la ville de Saint Priest.

### Inciter les jeunes à pratiquer la plongée.

Le projet sportif fédéral FFESSM pour l'olympiade 2021-24 incite à créer des actions pour le rajeunissement de ces pratiquants : « En 20 ans, l'âge moyen du licencié a augmenté de 10 ans et se situe dans la tranche d'âge 41-50 ans. Les moins de 18 ans représentent 15% des licenciés. Nous devons conduire une véritable politique de recrutement auprès des jeunes. »

Cependant nous affrontons plusieurs contraintes telles que :

- **Les créneaux horaires** adaptés pour adultes et finissant vers 23h. Le jeune adolescent ne pouvant pas se permettre de se coucher trop tard. Les parents ont également une difficulté pour les récupérer.
- Le programme qui s'inscrit sur **une saison** et nécessite une présence régulière. Les jeunes ont diverses activités qui ne leur permettent pas (ou alors difficilement) de s'inscrire dans la durée.
- **Le déplacement vers un milieu naturel** afin de valider leur niveau. En effet, la présence parentale est recommandée. De plus cette sortie se fera sur un week-end.
- **Le cout total** qui reste l'élément le plus rédhibitoire de cette inscription.

Après réflexion, nous avons pu résoudre les 3 premières contraintes :

- **Créneau horaire** : nous nous sommes rapprochés du club de natation (SAL Natation) qui disposent des créneaux justes avant les nôtres. L'idée est de venir former leur adhérents, jeunes adolescent (qui seraient intéressés), sur leurs créneaux piscine.
- **Durée et week-end** : La formation plongée se fait en parallèle de leur saison de natation. Cela leur permet de casser une lassitude de cette activité. De plus, les jeunes sont très

aquatiques et progressent très rapidement. Enfin la validation se fait sur une base naturelle proche de Lyon, limitant considérablement les problématiques de transport et éliminant celle du logement.

Reste la problématique **du cout**

- Pour les jeunes, qui doivent de fait payer une activité supplémentaire à celle de la natation.
- Pour notre structure qui doit en prendre en charge (matériel et encadrement) ce surplus de stagiaires sur une période limitée.

L'objectif de la subvention demandée est :

- De diminuer les couts de formation des jeunes.
- De s'équiper en matériel supplémentaire pour cette activité.